Laigneville

Bulletin juin 2016

Chères Laignevilloises, chers Laignevillois,

Comme nous l'avions promis lors de la campagne municipale, nous nous attachons à vous tenir régulièrement informés de la vie de la commune et de l'avancée des différents projets que nous réalisons pour votre bien-être.

Cette année est marquée par le lancement de divers projets qui permettront à notre ville d'être encore plus attractive et plus agréable à vivre : La police municipale, le nouveau bâtiment périscolaire rue de la Commanderie, un nouveau préau dans la cour de l'école élémentaire de l'Aunois, la nouvelle salle du conseil municipal qui nous sera livrée fin juin, et enfin nous créerons lors du conseil municipal du 29 Juin une « réserve communale de sécurité civile » qui se substituera au centre de première intervention des Sapeurs-Pompiers et sur laquelle nous reviendrons dans le prochain bulletin.

Ces cinq réalisations seront inaugurées le Samedi 17 Septembre à partir de 10h30 en présence de Monsieur le Préfet Didier MARTIN, du Président du Conseil Départemental Edouard COURTIAL, du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, le Colonel Luc CORACK, des élus du canton et ceux de la communauté de Communes. L'ensemble de la population sera évidemment convié à se joindre à cet évènement et vous recevrez durant l'été une invitation dans vos boîtes aux lettres.

Dans le même temps, les travaux de voirie seront poursuivis grâce à la signature d'un « bail de voirie » qui va nous permettre de réaliser notre programme pluriannuel de rénovation de chaussées et nous poursuivons aussi notre programme de rénovation de l'éclairage public avec une centaine de points lumineux cette année.

Enfin, vous avez pu lire çà et là les déclarations de deux maires du canton qui ont pu vous induire en erreur sur une prochaine fusion entre la Communauté d'agglomération Creilloise (CAC) avec la Communauté de communes du Liancourtois (CCLVD) à laquelle nous appartenons. Or, cette fusion que ces personnes appellent de leurs vœux n'est absolument pas d'actualité.

Sachez d'abord que ces propos n'engagent que ceux qui les ont tenus et qu'ils n'ont aucune légitimité pour s'exprimer au nom de la communauté de communes, qu'il n'est pas dans les projets de la CCLVD de fusionner avec la CAC, et que la majorité des maires de la vallée dorée ont fait voter dans leurs conseils municipaux des délibérations exprimant leur refus d'une telle éventualité.

Sachez aussi que nous ne sommes pas concernés par la loi qui a obligé certaines communautés de communes à fusionner car celle-ci s'applique aux communautés de moins de 15 000 habitants et que la CCLVD est peuplée de près de 24 000 habitants. De même, cette fusion ne faisait pas partie de notre campagne électorale lors des dernières élections municipales et nous n'avons aucun mandat de notre population pour réaliser une telle chose.

Le fait d'appartenir à un bassin de vie n'en fait pas pour autant un projet cohérent, et il n'est pas de notre intérêt d'adhérer à une agglomération qui nous rendra dépendant de décisions que nous ne maitriserons pas. Ce projet n'est absolument pas d'actualité, ni par la loi, ni par notre volonté qui est de préserver nos prérogatives et de faire nos propres choix librement et sans contraintes.

Après cette mise au point, il est temps pour moi de vous souhaiter, et au nom de l'ensemble de la municipalité, de belles et agréables vacances d'été qui sauront, je l'espère, vous faire oublier les difficultés sociales que nous traversons actuellement.

Votre maire,
Christophe DIETRICH

02

COMMISSION FÊTES

Depuis quelques temps déjà, notre fête communale se déroule le week-end de la Pentecôte. Cette année, les commissions Fêtes et Ado-Fêtes ont entamé les préparatifs dès le jeudi 5 mai lors d'une après-midi "bricolage-barbecue".

Le samedi soir, la Fanfare Laigneville-Monchy a rythmé la retraite aux flambeaux à travers un nouveau parcours. Cette dernière nous a emmenés sur la place Henri Barbusse où de nombreux manèges étaient là pour nous divertir en attendant le lancement du feu d'artifice, orchestré par la société Pyrotech.

Le dimanche, la cavalcade des chars a réussi à échapper aux averses prévues par la météo bien capricieuse de ce mois de mai. Comme chaque année, elle est possible grâce à la participation :

- Des agriculteurs locaux: Messieurs Delahaye, Ledru et Tendron,
- Des associations laignevilloises: L'ACOP (voitures anciennes), L'AGHR (gym et danses), l'ASL (football), le HBCL (handball), le Judo Club, la Fanfare, et "Concept Art Thérapie" (peinture, sculpture...),
- Les bénévoles des "com-fêtes" et "ado-fêtes",
- De nos chauffeurs trouvés sur le fil : Vincent et Frédéric,
- Des agents du service technique,
- Et toujours fidèle au poste, le pub "le Black Pearl".

UN ENORME MERCI A TOUS

La présence de tout ce monde a permis de passer un agréable moment lors du défilé mais aussi lors du repli dans le gymnase où chaque association avait pour mission de préparer une chorégraphie sur le thème de leur film. C'est ainsi que nous avons pu apercevoir un combat de sabres laser "Star Wars" des jeunes (et moins jeunes) judokas; Une danse sur "les temps modernes" de Charlie Chaplin avec les "zumbettes" de L'AGHR et les "footeux" de l'ASL ; Les Discos boys and girls du club de hand; les Reines des neiges de la com-ado se sont greffées aux Sandy et Danny de la com fêtes pour représenter le film Grease; et pour clôturer le spectacle , une association de danse Cap Verdienne de Montataire est venue pour nous faire une démo de leur talent.
Je tiens à remercier aussi tout particulièrement l'association "Concept Art Thérapie" dont c'était la première participation et pas des plus simples ..., nous espérons les revoir l'année prochaine à nos côtés et c'est avec plaisir que nous accueillerons aussi d'autres associations si l'envie les tente de venir s'amuser avec nous.
La journée s'est terminée sur la fête foraine où nos écoliers ont pu profiter des tickets de manèges offerts par la municipalité.

Isabelle TOFFIN
Adjointe aux fêtes et à la communication

04

COM-ADO-FÊTES

Depuis sa création la Com-Ado-Fête n'a cessé de s'investir lors des manifestations Communales.
Cette année le thème général de la fête était « les Films », ainsi, ni une ni deux, les jeunes ont choisi la « Reine des Neiges », et hop ! Toutes au travail pour fabriquer leurs décors. Toutes fières d'avoir leur propre char et plus déterminées que jamais.
Leur investissement pour la commune n'étant plus à démontrer, c'est en commun lors de la journée barbecue du 05 mai que la Com-Ados et que la Com fêtes ont terminé leurs décorations.
La mise en place du char et le défilé se sont déroulés sans encombre pour nos jeunes.
A peine fini, de nouvelles réunions s'imposaient pour mettre en place le « Bal de fin d'année » sur le thème du cinéma, qui a eu lieu le 18 juin 2016 dans la grande salle du complexe Raymond Devos, nous attendions les jeunes de la commune mais aussi des alentours.

Une autre fête aura lieu le 30 Août 2016 sur le thème d'une soirée mousse …..
On ne peut qu'encourager nos jeunes à continuer dans ce sens positif, sans oublier qu'ils sont aussi notre futur.

Comme disait Ambrose Bierce : « Jeunesse - L'Age du possible »
Encore une fois nous les félicitons pour le travail fourni et le temps passé

Etienne Varlet
Délégué aux fêtes, responsable de la com-ado

Nous félicitons **Mélanie Zig,** Laignevilloise faisant partie de la Com-Ados-Fêtes, ainsi que toute son équipe les « Etoiles de Nogent » pour avoir été sélectionnées aux championnats de France de gymnastique qui se sont déroulé à Oyonnax du 10 au 12 juin.

COMMISSION ASSOCIATIONS / SPORT

Les fins de saisons des clubs sont toujours des périodes riches en évènements et les associations laignevilloises n'étaient pas en reste sur les manifestations de ces 3 derniers mois :

■ Nous avons vu se dérouler un tournoi inter-région U14/ U15, organisé par l'ASL de football, où pas moins de 20 équipes se sont affrontées lors d'un championnat sur le thème de l'Euro 2016.
Dès leur arrivée, chaque joueur s'est vu remettre un t-shirt représentant un des pays qualifiés pour l'évènement international. Nous avons pu, à notre échelle, assister à une finale Suisse "Mouy" (2-3) Espagne "Beauvais".

A l'issue de cette journée, toutes les équipes ont été récompensées pour leur jeu et leur esprit sportif. Le prix du fair-play a été remporté par les féminines de Pont-Ste-Maxence.
Au cours de ce rassemblement, nous avons pu contempler une fresque dessinée sur le mur extérieur des vestiaires, par 2 élèves de terminale L du lycée Jules Uhry : Théo Varé et Nicolas Milon, encadrés par leur enseignante, Sylvie Villamaux.

Cette fresque, sur l'Euro 2016, représente les stars actuelles du football de chaque pays, ainsi que le message "Allez les bleus". Félicitations pour cette belle initiative et cette belle œuvre d'art !!!

■ Le handball club n'a pas non plus démérité dans son organisation festive, comme l'année précédente, son tournoi loisirs sur le thème des pirates fût encore une soirée remplie de bonne humeur mais aussi de défi sportif : essayez de jouer au hand avec un ballon de rugby ! Fous rires garantis.
Quelques semaines plus tard, il mettait en place son loto qui remporte de plus en plus de popularité au fil du temps avec de nombreux, et beaux, lots à gagner !
Début avril, le comité

Oise et le HBCL, organisaient une journée découverte du hand avec les jeunes des centres de loisirs des communes de Laigneville, Bailleval, Breuil le Vert et les Pays d'Halatte. 4 ateliers étaient proposés, et ont été dirigés par de jeunes arbitres.
Et après tout ça... il en reste encore ! Cette année, le club s'occupera de l'organisation de la brocante de Sailleville le dimanche 28 août, renseignements auprès des dirigeants au 07 61 29 70 65 pendant le mois de juillet et au 06 78 34 82 27 pendant le mois d'août.

■ Le 1er mai, l'école de vélo du Cyclo-Club de Nogent sur Oise, en collaboration avec la mairie de Laigneville a organisé le trophée départemental des jeunes cyclistes 2016 sur les routes de votre ville.
Il s'agissait d'une épreuve regroupant toutes les écoles de vélo du département de la catégorie Poussin à la catégorie Cadets

Les 140 enfants (filles et garçons) de 5 à 13 ans se sont affrontés sur les épreuves de sprints et de cyclo-cross sur le plateau d'évolution du centre de Loisirs et sur un circuit route très sélectif.
L'ensemble des enfants et leurs familles ont pu apprécier cette journée sous un beau soleil printanier et dans une ambiance digne des grandes courses cyclistes.
A l'issue de cette journée, le classement par école a été effectué, et c'est l'équipe de Saint Just en Chaussée qui a remporté le challenge cette année.
De nombreux jeunes se sont vus offrir le maillot de « champion du département » pour l'année 2016 qu'ils porteront tout au long des courses de la saison sportive.
Un grand merci à tous ceux qui ont fait de cette journée une réussite (les bénévoles, les services techniques de la ville, la police municipale…) mais aussi et surtout aux usagers et aux riverains pour leur participation, dont la patience et l'indulgence ont permis le déroulement des épreuves, dans les meilleures conditions.

■ Petites infos sur ATL (tennis): Le club est en plein championnat d'été en ce moment, avec 2 équipes femmes, 4 équipes hommes et les 6 équipes jeunes qui défendent nos couleurs tous les week-end.
Quelques résultats significatifs :
L'équipe femmes des raquettes FFT, championne de l'Oise ce 29/05/2016 à Chantilly s'est qualifiée pour la phase régionale qui aura lieu fin juin à Laigneville, en espérant qu' elles finissent premières et aillent à la phase finale en octobre à Annecy !
Deux de nos équipes hommes jouent les premières places, l'équipe 9/10 ans avec Louis Penin également, Marie Botoko à titre individuel est finaliste du Championnat de l'Oise et 1/2 Finalistes aux régionaux, à côté de la compétition il y a le tennis loisirs, que nous n'oublions pas, en effet courant juin une animation leur sera proposée. Un moment convivial qui permet de rencontrer de nouveaux partenaires.

■ Autre évènement très attendu de la population; le spectacle de l'AGHR qui réunit tous les ans plus de 800 spectateurs sur les 2 jours, le thème de cette année était les "sentiments" et ce ne sont pas moins de 300 licenciés jeunes et moins jeunes qui nous ont éblouis par leur danses et chorégraphies rythmées.

■ L'association " concept art thérapie", a de nouveau cette année, exposé les œuvres de ses adhérents dans la salle associative du complexe Raymond Devos. Une exposition riche en couleurs créée au fil de l'année par les enfants et adultes des cours de Monsieur Assakkali, que nous tenions tout particulièrement à remercier pour sa première participation au défilé des chars de la fête communale. Concept arts existe depuis 2013, elle est la continuité de l'ancienne association Polyphone Arts, elle compte 31 adhérents. L'association expose dans différentes villes telles que Nogent sur Oise, Cires lès Mello, Rousseloy.

■ D'autres expositions se sont tenues au gymnase ces derniers mois : l'ADEL de Marcel Roussel et son traditionnel salon toutes collections (cartes postales, timbres, pièces et billets, fèves, etc..) rassemblent toujours autant d'adeptes, et cette année, une nouvelle manifestation a connu un immense succès avec près de 3500 visiteurs en deux jours: la bourse Playmobil organisée pour la première fois dans l'Oise, par Mr Giacalone, membre de la manufacture fantastique et génération playmo, et habitant de Laigneville. Nous n'avons pu que constater l'émerveillement des fans de tout âge qu'apportent ces emblématiques figurines.

■ L'association des chasseurs et l'ASPEL se sont montrées actives pendant le mois de mars lors de leur seconde journée "nature propre". Ce sont les abords de la Brèche et les bois menant au stade qui ont été nettoyés avec encore quelques tonnes de déchets évacués dont 6 kg de piles diverses et 17 containers à verres remplis.

04

COMMISSION LOGEMENT

Lors de notre élection en 2014, nous nous sommes retrouvés confrontés à de très nombreuses demandes de logements sociaux (près de 500) auxquelles nous avons dû répondre.
Nous avions aussi promis d'agir en ce domaine dans une totale transparence et de faire en sorte à ce que chacun soit pris en compte de la même façon
La municipalité a donc fait le choix de créer une commission locale qui étudie les dossiers de demande de logement afin de garantir à tous les demandeurs un égal accès au logement.
Cette commission se veut représentative de la population car elle est composée d'actifs, de retraités, de locataires, de propriétaires et d'élus. Les membres sont soumis au secret professionnel et se réunissent chaque mois pour étudier tous les nouveaux dossiers selon le nombre de demandes, et elle travaille en toute indépendance et toute impartialité.
Ainsi, les décisions prises par cette commission sont totalement légitimes et ne peuvent faire l'objet d'aucun à priori de favoritisme envers telle ou telle personne.
Il est de notre devoir de garantir à chaque demandeur une étude impartiale et identique des dossiers de demande de logement, il en va de notre crédibilité et de celle de l'ensemble de l'équipe municipale.
Nous mesurons chaque jour les difficultés auxquelles sont confrontées de trop nombreuses familles et la création de cette commission est la meilleure réponse que nous pouvions leur apporter pour leur garantir une totale équité et un respect absolu des droits de chacun à pouvoir bénéficier d'un toit.
Depuis sa création en septembre 2014, la commission a étudié 281 demandes de logements qui ont été transmises aux organismes OPAC (antenne de Clermont) et OISE HABITAT (antenne de Creil), et 67 logements ont été attribués soit en mutation, soit dans le programme immobilier "Résidence des Sablons" au lieudit "les hauts de Sailleville".

Gilbert DEGAUCHY, *Délégué au logement*

CCAS

Repas des Ainés

Le Dimanche 8 mai 2016, s'est déroulé le repas des anciens dans la grande salle du complexe Raymond Devos.
Cette année le thème retenu était le carnaval et dès l'accueil les invités étaient tout de suite plongés dans l'ambiance, en se voyant remettre un masque.
L'équipe du CCAS a joué à fond la carte de l'auto dérision c'est ainsi que nous avons pu voir un malicieux templier (Christophe), un gracieux Chat (Isabelle), une mystérieuse vénitienne (Fanny), un joyeux moine (Stanislas), une belle réunionnaise(Vanessa), un redoutable mexicain (Daniel), une élégante indoue (Kannagui), une radieuse polynésienne (Emma), une espiègle pirate (Manuela), un curieux napoléon (Christine) et dans le rôle du charmeur de ses dames Gilbert.
Cette fameuse équipe a assuré le service avec l'aide précieuse de 4 employés municipaux (Christiane, Christelle, Cédric et Morgan) dirigés par Olivier.

Nous tenons à les remercier chaleureusement tous les 5 car leur savoir faire a permis que ce repas se déroule dans les meilleures conditions possibles.
Les convives nous ont félicités pour le choix du traiteur (Elior) qui a su ravir leurs papilles de l'entrée jusqu'au fromage.
Coup de chapeau à notre boulanger Jérôme Douillet qui avait préparé pour l'occasion deux succulents gâteaux l'un au caramel et poires et l'autre aux 3 chocolats, les plus gourmands n'ont pas résisté.
Après un bref discours, notre maire s'est installé parmi les convives et a ainsi pu partager et discuter avec un grand nombre d'entre vous.

L'après midi a fait place à la danse : passo, valse, tchatcha, mais aussi madison, twist, rock endiablé grâce à l'excellent orchestre "Histoire d'un soir" plébiscité par nos aînés.

Pour la première fois depuis longtemps notre doyen et notre doyenne M. et Mme Degauchy Louis et Régine (103 et 96 ans) n'ont pu assister au repas mais nous ont donné rendez-vous l'année prochaine !
Les doyens de ce repas, Madame Lucienne DELAITRE 95 ans, et Monsieur Ben Mohamed LAHSEN 93 ans se sont vus remettre une magnifique orchidée chacun, offert par Madame CABARET fleuriste à Rantigny.
Une tombola a été organisée, Madame RAGAULT a gagné une superbe composition florale et Monsieur CHATELET une bouteille de champagne.

Nous tenons également à saluer 3 charmantes invitées qui avaient revêtu de magnifiques tenues « années 1930 ». Merci Mesdames d'avoir joué le jeu.

La journée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur vers 19h. Rendez-vous dans un an, même endroit, même heure.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre l'année prochaine, cette fête est la vôtre. A bientôt.

L'équipe du CCAS

Accueil de Loisirs Saint Exupéry de Laigneville

L'Alsh de Saint Exupéry fonctionne toute l'année sauf aux vacances d'hiver.
L'objectif principal du projet pédagogique est que les enfants passent d'agréables moments durant leurs vacances, en mettant en place un maximum de grosses animations comme les grands jeux, des activités manuelles et des jeux…
L'équipe est à l'écoute des demandes des enfants et des sollicitations des parents.
Au cours de l'année, les sorties sont organisées grâce à l'aide financière la municipalité.
L'ALSH de Février 2016 s'est déroulé du 08 au 19, près de 80 enfants y ont été accueillis.
Les enfants ont participé à :

- 4 sorties à la piscine de Liancourt
- 1 sortie à la Maison de la Pierre de St Maximin pour les 7/9 et + 9 ans, avec la visite des galeries et ateliers sculptures
- 1 sortie au Potager des princes à Chantilly pour les plus petits avec promenade et spectacle de marionnettes « Guignols »
- 1 grand jeu sur le thème des personnages de dessins animés
- 1 spectacle des enfants pour les enfants, un moment rythmé par des chansons et des danses

L'Alsh d'Avril 2016 s'est déroulé du 4 au 15, près de 77 enfants ont été accueillis.
Les enfants ont participé à :

- 4 sorties à la piscine Liancourt
- 1 sortie à la ferme pédagogique l'Arbre à poules de Villers St Paul pour les 3/5 et 5/7 ans
- 1 sortie au laser Game de St Maximin pour les 7/9 et + de 9 ans
- 1 grand jeu sur le thème des pays

Les TAP

Nous avons mis en place depuis la rentrée de septembre 2014 les TAP (Temps d'activités péri- éducatifs).
Nous entamons notre deuxième année avec 350 enfants inscrits sur nos 7 écoles.
Les enfants sont repartis sur les 5 lieux Aunois, Sailleville, Brassens, Brel et Maubertier, encadrés par 20 animateurs diplômés.
En plus de réaliser des activités autour des thèmes, nous essayons dans la mesure du possible et suivant la fatigue, l'énervement et la météo de privilégier les jeux extérieurs libres ou organisés.
Les thèmes de cette année : Nouvel an, Carnaval, printemps, Fêtes des mères et des pères et de la Musique.

COMMISSION SÉCURITÉ

6 Défibrillateurs dans nos bâtiments publics

Afin de permettre à nos sportifs et à notre population d'évoluer en toute sécurité, tous les endroits susceptibles de recevoir du public (gymnase, tennis couvert, bibliothèque, crèche, terrain de football, complexe Raymond Devos) sont équipés désormais de défibrillateurs automatiques.
Ces appareils ont la capacité de sauver des vies, et s'ils représentent certes un effort financier pour la commune, la vie, elle, n'a pas de prix, et il est capital pour chacun d'entre nous que ces matériels soient respectés comme il se doit.
Ces défibrillateurs sont utilisables très facilement et disposent tous d'une fiche de mise en action claire et rapide.
Dans le même esprit, afin de permettre au plus grand nombre de se familiariser avec ces appareils et de vous apprendre les gestes qui vous donneront la capacité d'agir et peut être de sauver une vie, la municipalité mettra en place au mois de Septembre des sessions de formation de secourisme de deux heures tout au long d'une journée. Des invitations seront distribuées dans vos boîtes aux lettres à la rentrée de Septembre afin que vous puissiez vous inscrire aux sessions de secourisme mises à votre disposition gratuitement.

08 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

Mercredi 13 juillet
Soirée moules frites - feu d'artifice et bal au complexe Raymond Devos dès 20h
Jeudi 14 juillet
Après midi jeux - parc de la Mairie dès 14h
Commémoration - Sailleville et Place de la Mairie

AOUT

Dimanche 28 août
Brocante de Sailleville - organisée par le Handball Club de Laigneville
Mardi 30 août
Soirée mousse - plateau d'évolution rue de la commanderie dès 20h

Prochain bulletin distribué la première semaine de septembre

AGECOM Publication

Edité par
AGECOM PUBLICATION

25 av. Jean Mermoz - 91320 WISSOUS
Tél. 01 60 11 90 61 - Port. 06 35 37 29 43
E-mail : agecom.publication@yahoo.fr
Maquette : AA 01 41 79 02 02

COMMISSION SECURITE

Création de places « arrêt minute »

Des « arrêts minute » ont été matérialisés devant les deux boulangeries, ainsi que la pharmacie et devant la maison de la presse. D'autres seront mis en place prochainement devant le cabinet des Docteurs Perrier afin de permettre la dépose des patients et notamment les personnes à mobilité réduite. Ces places ont pour vocation de favoriser la rotation des véhicules. Elles ont été créées par la commune afin de faciliter l'exploitation de nos commerces et de vous permettre d'effectuer vos achats minutes plus aisément. Nous vous demandons de respecter ces endroits qui permettent de rendre plus vivant le centre-ville et de préserver nos commerces de proximité dont nous avons tous quotidiennement besoin. Malheureusement, nous avons déjà dû verbaliser certains abus et nous espérons qu'il ne s'agissait que de cas exceptionnels. Nous comptons sur votre savoir-vivre collectif et nous resterons vigilants sur le respect de ces « arrêts minute » .

Santé publique : mise en place d'un distributeur de préservatifs à la pharmacie

A l'initiative de M. ADOUR, un distributeur de préservatifs a été installé en accès libre devant la pharmacie. Celui-ci représente un support de communication et de prévention alors n'oubliez pas de sortir couverts !!!

Voisins Vigilants : Bilan d'étape positif

Une réunion d'informations a eu lieu le 19 mai en présence de la gendarmerie qui a fait un état des lieux sur les incidents (vols, incivilités et cambriolages) sur le territoire de la commune. Nous avons tenu à réunir nos « voisins vigilants » pour les informer de l'évolution de la délinquance sur notre ville et définir avec eux nos objectifs futurs.
En 2014, **les cambriolages** ont baissé de plus de 35 % et en 2015 la tendance s'est confirmée.
La **délinquance générale** a baissé de 9 % en 2014 et la tendance s'est confirmée en 2015 avec une nouvelle baisse de 16 %.
Depuis le début de l'année 2016, les résultats sont tout aussi encourageants même si certains faits ont augmenté les chiffres, notamment la dégradation d'une vingtaine de véhicules dans la même soirée du 27 Mars par deux auteurs qui ont été interpellés en flagrant délit par les gendarmes de Liancourt. Néanmoins, et même avec l'interpellation des deux accusés, ce sont 20 faits supplémentaires qui seront comptabilisés, chaque dégradation valant pour un fait !
Les deux auteurs ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis et 120 h de travail d'intérêt général sans inscription de leur condamnation, au casier judiciaire…
Quelles que soient les mesures que nous prendrons, il faut que chacun ait conscience que nous ne pourrons jamais éradiquer la délinquance et qu'elle existera malheureusement toujours, mais il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour que cette délinquance quotidienne qui nous pourrit le quotidien soit la moins importante possible.
La mise en place des voisins vigilants en 2015, la création de la police municipale en 2016, et la mise en place de caméra de vidéosurveillance en 2017 nous permettront d'offrir aux Laignevillois une réponse adaptée aux enjeux de sécurité auxquels nous sommes confrontés.
Nous remercions l'ensemble des « voisins vigilants » pour leur investissement et leur efficacité et nous vous invitons à rejoindre notre communauté vigilante sur le site : www.voisinsvigilants.org ! (Inscription gratuite)

Claude MORENO
Adjoint sécurité

RAPPELS :

- Pour éviter tout problème de voisinage, je vous rappelle que la tonte du gazon les week-end est autorisé uniquement pendant ces créneaux horaires :
- Le samedi : de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Le dimanche / jours fériés : de 10h à 12h

- Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. En cas de non-respect de ces règles, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe : 35 euros.

COMMISSION CADRE DE VIE ET URBANISME

Gardons Notre ville Propre

Chacun de nous, dans sa rue ou dans son quartier, peut être acteur de notre qualité de vie. Petit rappel des règles à respecter.

Afin de donner les moyens aux Laignevillois de rendre notre ville plus propre, nous avons déployé, fin 2015 et début 2016 sur le territoire de la commune, une dizaine de bornes pour les déchets canins « Toutounet » et une quinzaine de corbeilles à déchets supplémentaires.
Quotidiennement nous constatons tous de nombreuses incivilités (déjections canines, dépôts sauvages d'ordures ou en dehors des horaires de ramassage …), qui nuisent à la qualité de vie des Laignevillois et à l'image que l'on donne de notre ville.
Petit rappel des règles simples à respecter car la propreté, c'est l'affaire de tous !

Vivre avec son chien : les bons gestes

- Vous devez, avant de sortir votre chien, vous munir d'un sac ou vous arrêter à la borne Toutounet pour prendre un sac à déjections.
- Lorsque votre chien a fait ses besoins, vous devez ramasser et jeter le sac dans une poubelle mais en aucun cas le laisser sur la voie publique.

Les déchets : toutes les consignes

Vous devez impérativement sortir vos conteneurs devant votre domicile soit la veille, soit au jour et horaire de collectes (1 fois par semaine pour les déchets recyclables conteneurs jaunes et déchets ménagers conteneurs verts). Les déchets végétaux sacs translucides fournis par la CCLVD (1 fois par semaine pendant une période définie aussi par la CCLVD).

- Respectez le tri sélectif et Pensez à rentrer vos bacs après la collecte.
- N'abandonnez pas vos déchets ménagers sur la voie publique, ils pourraient entraver ou diminuer la liberté ainsi que la sûreté de passage
- Pas de dépôts d'ordures « sauvages »

En dehors de ces collectes, vous pouvez déposer vos déchets directement à la déchetterie
Tout manquement aux règles, détaillées ci-dessus, sont passibles d'une verbalisation allant de 35€ à 135€.

UN CHANTIER EN COURS : LE PÉRISCOLAIRE

Le projet

La commune de Laigneville a décidé la construction d'un nouvel accueil périscolaire, rue de la Commanderie, dès le début du 2ème trimestre de l'année 2014. C'est à cette période qu'ont débuté les premières études de topologie et géotechniques.
Cette volonté est tout d'abord issue d'un besoin devenu nécessaire dans la commune. En effet, l'ancien local, « l'Ancienne Bibliothèque » était un préfabriqué devenu obsolète et insalubre.
L'objectif que s'est fixée la municipalité de Laigneville traduit le souhait des élus de pouvoir offrir aux enfants un nouvel espace qui permettra de les accueillir en toute sécurité puisque le bâtiment, de construction traditionnelle, répondra en tous points à la réglementation incendie et sera équipé d'un système de vidéosurveillance.
Ce désir de proposer un accueil de qualité aux enfants passera par le développement des critères de confort acoustique, visuel, olfactif mais aussi et surtout par une qualité de l'air exemplaire dans les locaux.
Dans un souci de respect des diverses réglementations, ce nouvel équipement et ses accès seront adaptés aux personnes à mobilité réduite.
Aussi, la création de ce nouvel accueil périscolaire est guidée par le souhait des élus à vouloir accueillir les enfants dans de meilleures conditions mais aussi par la nécessité de pouvoir répondre favorablement à la demande de l'Etat pour le développement des temps d'activités périscolaires, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
En effet, ce nouvel espace permettra l'organisation d'activités diverses et variées, qu'elles soient sportives ou encore culturelles.
La conception de l'accueil périscolaire se fera notamment autour d'une salle de 80 m² environ qui pourra être divisible en plusieurs espaces pour correspondre aux diverses demandes et utilisations (par exemple, une utilisation simultanée par divers groupes d'enfants, pratiquant des activités différentes).
La surface totale du bâtiment étant de 220m²
Outre la construction du bâtiment, le projet prévoit la réalisation d'un parking de quelques places (ce parking sera adapté aux personnes à mobilité réduite), d'une cour de récréation pour que les enfants puissent pratiquer des activités en extérieur lorsque le temps le permettra et d'un jardin potager pour apporter une touche « plus verte » en centre-bourg.
Après un appel d'offre en début d'année 2015, le maître d'œuvre retenu est l'Atelier d'Architecture de Creil. Il a pour mission de réaliser l'ouvrage, dans les conditions de délais, de qualité et de coût fixés par ce dernier conformément à un contrat. Le dépôt du permis de construire a été fait le 8 Juillet 2015 et l'arrêté de l'accord des travaux de construction le 23 Novembre 2015.
Après l'Appel d'Offre aux Entreprises, le choix définitif des entreprises a été fait et réalisé fin janvier 2016.
Les travaux ont démarré début Février 2016 et se décomposent en plusieurs lots, 11 au total.

01. Désamiantage, démolitions : Entreprise EURODEM
02. Travaux extérieurs VRD, gros œuvre : Entreprise HAINAULT
03. Charpente bois : Entreprise NOLLET
04. Couverture : Entreprise THERY
05. Menuiseries extérieures alu, brise soleil : MAW
06. Cloisons, doublages, isolation, faux plafonds : Entreprise DAUVILLE
07. Menuiseries intérieures : MENUISERIE DE CRAMOISY
08. Carrelages, faïences : SECAM
09. Peintures, sols souples PVC, lte : BEAUVAISIS DECOR
10. Electricité courants forts et courants faibles : Entreprise SAROUILLE
11. Plomberie sanitaires, chauffage, ventilation : Entreprise POINT SERVICE

Le financement des travaux

Le bâtiment est cofinancé par : Conseil Régional de Picardie, Département de l'Oise, CAF de l'Oise
La fin des travaux et la livraison du bâtiment sont prévues pour fin Août 2016, il devrait être opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire de Septembre 2016.

Bernard PICCOLI, *adjoint à l'Urbanisme, au Cadre de vie et Patrimoine*